

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DES 7 ET 21 AVRIL 2022

1) BAIL COMMERCIAL TARDY - AVENANT 1

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer l'avenant 1 au bail commercial avec les exploitants M. et Mme TARDY limitant la durée de solidarité du cédant avec son cessionnaire en cas de cession du fonds de commerce par le preneur

2) LOGEMENT DE L'ANCIENNE ASSEMBLEE DE GRAZAC

Ce logement, disponible à la location à compter du 15 avril, a été reloué au 1^{er} mai – Loyer mensuel 440 €.

3) VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022

Aucune augmentation, les taux 2021 ont été reportés en 2022 : Taxe Foncière 29,90% ; Taxe Foncière Non Bâti : 42,84%

4) VOTE DU BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAÏQUE LOCUSSOL 2022

Le budget annexe Photovoltaïque – Locussol a été voté à l'unanimité. Il s'équilibre en Dépenses et Recettes à :

- Fonctionnement à 52 251 € (dont recette prévisionnelle 35 000 € de vente d'électricité permettant d'abonder le budget principal de fonctionnement de 10 000 € de recettes)
- Investissement à 15 030 € (dont 13 509 € de remboursement du capital de l'emprunt arrivant à échéance en 2026)

5) VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2022

Le budget communal a été voté à l'unanimité. Il s'équilibre en Dépenses et Recettes à :

- Fonctionnement à 401 148 €
- Investissement à 707 194 €.

Principaux investissements TTC : Aménagement de Chazelles : Solde des travaux + Fonds de concours au Syndicat Départemental d'Energie 43 (BT/ EP/ FT) 174 967 € / Salles communales : Réfection partielle des toitures et Isolation des plafonds 100 000 € travaux subventionnés par le département (Fonds 199) l'Etat (DETR) et CEE / Voirie 31 000 € / Matériel et mobilier 47 100 € dont véhicule de voirie aménagé d'une benne basculante, coffre de rangement et adaptateur pour installation d'une lame de déneigement 39 000 € bénéficiant de 80% d'aide départementale (CAP43) / Aménagement d'un espace public au bourg – 1^{ère} phase de 130 000 € subventionné par l'Etat (DETR) Fonds LEADER et Département (solde 43.11)

6) REGULARISATION ACTES ADMINISTRATIFS d'ECHANGE/VENTE/ACQUISITION

Le cabinet ACTIF a été retenu dans le cadre d'une assistance à la rédaction de plusieurs actes administratifs avant dépôt au Service de la Publicité Foncière.

7) RESTAURATION SCOLAIRE SANSSAC L'EGLISE

Suite à l'augmentation du coût des repas de cantine scolaire du prestataire de la collectivité de Sanssac au 01/01/2022, une participation de 0,77 cts par repas sera prise en charge par la collectivité, sur présentation d'un état nominatif des élèves ayant utilisé ce service entre le 1^{er} janvier et 30 juin 2022. Réactualisation des tarifs par la municipalité de Sanssac à compter de la rentrée scolaire 2022-2023.

8) MISE A DISPOSITION DE LOGEMENTS COMMUNAUX AUX 8 MEMBRES D'UNE FAMILLE UKRAINIENNE

Le conseil municipal a approuvé le projet de bail des 2 logements mis à la disposition des 8 membres d'une famille ukrainienne, fixant les loyers respectivement à 350 € et 400 € et la gratuité des loyers du 1^{er} avril au 30 mai 2022. Une allocation logement leur sera accordée à compter de juin.

9) COMPOSITION DES BUREAUX DE VOTE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES DES 12 ET 19 JUIN

Les bureaux de vote ont été constitués. Ils seront ouverts de 8h à 18h.

10) QUESTIONS DIVERSES

- Réflexion sur la sécurisation d'espaces publics par l'installation de vidéoprotectons sur des points stratégiques de la commune.
- Il a été décidé, à compter de cette année, de programmer la cérémonie commémorative du 11 novembre avec le repas des aînés. En 2022, cette cérémonie aura lieu le vendredi 11 novembre avec l'office religieux à l'intention des morts de toutes les guerres, cérémonie au monuments aux morts, verre de l'amitié puis repas des aînés de la commune à la salle communale.